



Telenet Mobile

Tous les mois

Services et prix

	5 GB	20 GB	Prix selon usage	Telenet Mobile Unlimited
Nombre de numéros mobiles	1	1	1	1
Prix	16,56 €	21,67 €	0 €	€ 40
Minutes d'appel	Illimité	Illimité	0,20 €/minute	Illimité
SMS	Illimité	Illimité	0,07 €/SMS	Illimité
MMS	0,07 €/MMS	0,07 €/MMS	0,07 €/MMS	0,07 €/MMS
Data	5 GB (tarif hors pack : € 0,10/MB)	20 GB (tarif hors pack : € 0,10/MB)	0,10 €/MB	Illimité
Activation de la carte SIM (unique)	0,00 €	0,00 €	5,00 €	0,00 €

Options possibles avec votre abonnement

	5 GB	20 GB	Prix selon usage
Surf 1 GB	5,00 €	5,00 €	5,00 €
Surf 4GB	10,00 €	10,00 €	10,00 €
SMS 5 (500 SMS)	/	/	5,00 €

Les tarifs s'entendent TVA incluse. Vous trouverez une vue d'ensemble des tarifs en vigueur, des options et des promotions éventuelles sur <https://www2.telenet.be/fr/tarifs/>.

Les minutes d'appel, les SMS et le volume internet mobile compris dans l'abonnement sont uniquement valables en Belgique et dans la zone UE, à l'exception des communications depuis la Belgique vers un numéro étranger (également zone UE), et ne sont pas transférables au mois suivant. Les numéros spéciaux et les services de tiers ne sont pas inclus dans le prix de l'abonnement. Consultez les tarifs de la consommation non incluse et de la consommation hors pack sur <https://www2.telenet.be/fr/tarifs/>.

Les [conditions générales et particulières de Telenet sont d'application](#). Lisez-les attentivement, car elles contiennent des informations importantes et des restrictions sur l'utilisation des services. Outre les conditions énoncées dans les documents susmentionnés, les dispositions suivantes sont également d'application :

- Volume internet illimité : Le volume d'internet fixe est illimité. En cas d'utilisation intensive pendant les heures de pointe, la vitesse internet peut être temporairement limitée. La gestion de réseau de Telenet est d'application ; [plus d'infos](#).
- Appels et SMS illimités : Uniquement valable en cas d'utilisation normale, telle que décrite dans les [conditions particulières de Telenet](#).
- Vitesse internet mobile : Les vitesses mobiles mentionnées sont des vitesses maximales. Il s'agit de vitesses maximales techniques qui peuvent être atteintes dans des circonstances idéales. [En savoir plus](#).
- Surf illimité :
 - Consommation en Belgique : Avec une carte SIM illimitée : lorsque le volume mensuel d'une carte SIM est atteint (300 GB par numéro de GSM), le client peut continuer à surfer à une vitesse réduite de 512 kbps jusqu'à la prochaine période de relevé de compte.
 - Consommation dans le reste de la zone UE : Avec une carte SIM illimitée : le volume d'internet mobile inclus par mois est limité à 56 GB par numéro de GSM ; au-delà du volume d'internet mobile inclus, le surf peut continuer à la vitesse normale au prix de 0,0018€ (TVA incluse) par MB. Pour plus d'informations, voir <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/quest-ce-que-la-gestion-du-reseau-telenet>.
 - Surf mobile en dehors de la zone UE : les tarifs internationaux sont d'application. [En savoir plus](#).

Relevé de compte et consommation



Gérez facilement vos services Telenet via [My Telenet](#) ou via l'[app Telenet](#) pratique. Vous pouvez y vérifier votre consommation, consulter et payer vos factures. Infos utiles et astuces à propos de votre consommation sur <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/une-question-au-sujet-de-votre-consommation/> et sur <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/bloquer-ou-d-bloquer-le-surf-mobile-l-tranger/>.

Compensation et récupérations

Transfert de numéro

À votre demande expresse, vous avez droit à une indemnisation en cas de retard dans l'exécution du transfert de numéro. Cette indemnisation est plafonnée à 5 euros par numéro transféré et par jour de retard.

Mesures pour la sécurité des services et du réseau

Telenet attache une grande importance à la sécurité de nos systèmes et de nos données. Telenet s'engage à intégrer des protections dans le réseau Telenet et tous nos produits et services afin de minimiser les risques d'abus. Pour y parvenir, nous développons tous nos services et produits selon le principe « security and privacy by design ».

Telenet prendra des mesures à l'encontre des abus commis sur le réseau Telenet par ses clients et les utilisateurs de ses services, pour autant que Telenet en ait connaissance. Certains de nos produits comprennent des services de sécurité optionnels. Nous vous recommandons vivement d'en faire usage.

Malgré les mesures que nous prenons en vue d'optimiser notre sécurité, un problème peut se glisser entre les mailles du filet. Si vous découvrez un problème de sécurité, vous pouvez le signaler de manière responsable. Nous tenons à collaborer pour améliorer nos systèmes et offrir à nos clients une protection encore meilleure. Toutes les conditions générales et le formulaire de notification se trouvent dans notre Responsible Disclosure Policy : <https://www2.telenet.be/fr/corporate/notre-entreprise/notre-ADN/les-clients-dabord.html>.

Tous nos clients doivent pouvoir envoyer des SMS et profiter d'internet sans soucis. Nous n'autorisons pas les comportements directs ou indirects qui perturbent cette expérience pour les autres utilisateurs. Nous prenons des mesures si nécessaire : <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/signaler-un-abus-dinternet/>.

Conseils pour surfer encore plus en sécurité : <https://www2.telenet.be/fr/serviceclient/comment-puis-je-surfer-en-toute-scurit/>.

Qualité, service et assistance

Telenet ne propose pas de niveaux de qualité minimum. Nous mettons bien entendu tout en œuvre pour que nos clients puissent toujours profiter pleinement de nos services. Telenet publie des indicateurs relatifs à la qualité du service sur son [site web](#). Si le client utilise le roaming sur un réseau étranger, la qualité du service dans ce pays peut être différente de celle à laquelle le client est habitué sur le réseau de Telenet en Belgique. La qualité du service de roaming dépend notamment des technologies de réseau disponibles, de la couverture du réseau local, de la vitesse disponible et des éventuelles restrictions appliquées par l'opérateur du réseau local.

Caractéristiques pour les utilisateurs finals souffrant d'un handicap

Accès pour tous

Telenet veut contribuer à un monde inclusif, égal et accessible. C'est pourquoi nous veillons à ce que les personnes handicapées puissent également nous joindre facilement par voie digitale. Nous améliorons ainsi l'expérience utilisateur et suivons correctement les règles d'accessibilité. En outre, vous pouvez demander l'offre internet sociale si vous remplissez certaines conditions. En savoir plus ?

Vous trouverez toutes les informations à ce sujet ici : <https://www2.telenet.be/fr/accessibilite/>.